

1628
T

A

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

A

A

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

W 60
45

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

III

CHARLES X — LA DUCHESSE DE BERRY
LE COMTE DE CHAMBORD

Héliogravures et fac-simile d'autographes



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1892

Tous droits réservés

A

MÉMOIRES

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

CHAPITRE PREMIER

Exposé de la situation de la France en 1822. — Louis XVIII et Villèle. — La comtesse du Cayla. — Première entrevue avec le Roi. — La censure rejetée par le ministère. — Les nouveaux ministres. — Omnipotence du *Journal des Débats*. — Révolutions militaires en Espagne et en Italie. — Sociétés secrètes en France. — Projet de loi sur la liberté des journaux. — Arrivée en France le 13 août 1822. — Audience du Roi. — Préliminaires du Congrès de Vérone. — Le baron Hyde de Neuville est nommé ambassadeur à Constantinople. — Député de la Nièvre, 14 novembre. — Rôle des plénipotentiaires à Vérone. — M. de Montmorency quitte le ministère. — Chateaubriand lui succède. — Légère dissidence entre lui et le baron Hyde de Neuville. — La guerre d'Espagne est décidée. — Circulaire des trois puissances du Nord.

Les deux dernières années du règne de Louis XVIII furent des plus fécondes en événements.

Il n'est pas inutile d'en rappeler brièvement quelques-uns.

Le second ministère du duc de Richelieu avait fait entrer la politique de la Restauration dans une nouvelle voie. Les élections de novembre 1820, par le triomphe complet de la droite, nécessitèrent l'introduction de quelques membres

de ce parti dans le ministère. On les chercha parmi des hommes sages, tels que MM. de Villèle, Corbière et Lainé; mais leur situation comme ministres sans portefeuille leur créa de grandes difficultés. Leur rôle temporisateur vis-à-vis de la droite exaltée eut peu d'effet; leur action dans le gouvernement n'était pas assez prépondérante pour cimenter l'union de la droite ultra avec les centres.

Rien ne prouve mieux cette situation que la lettre que m'adressait M. de Chateaubriand à cette époque :

« Paris, ce 26 juillet 1821.

« Je n'ai pas besoin, mon cher Hyde, de vous recommander le jeune fils de Laborie. C'est donc principalement pour me rappeler à votre souvenir que je vous écris. Nous espérons bientôt vous revoir en Europe, et nous aurions bien besoin de vous.

« Villèle, Corbière et moi, nous avons donné notre démission. Les choses tiennent pourtant encore à un fil, mais ce fil peut être rompu à toute minute, et avant que le jeune homme ait quitté l'Europe, la chose sera très certainement décidée.

« C'est toujours le même système qui nous domine et qui nous tue. Pour moi, je n'aspire plus qu'à vivre en paix dans quelque coin; j'ai assez combattu.

« Bonjour, mon cher et noble ami; personne ne vous est plus dévoué et plus attaché que moi.

« CHATEAUBRIAND. »

Ce que M. de Chateaubriand avait prévu arriva; les trois ministres se retirèrent peu de temps après, et cette session de 1821 fournit au duc de Richelieu cette longue lutte qui devait prouver pour longtemps qu'un gouvernement modéré devenait impossible.

Le 12 décembre 1821, le ministère Richelieu avait cessé de vivre. Le triomphe complet de la droite amena M. de Villèle et M. de Corbière à créer le ministère qui, pendant huit années, devait gouverner la France.

La chute complète du ministère était un fait regrettable à tous les points de vue, mais c'était la conséquence du régime parlementaire. Le vrai et le juste dans la situation du moment, et j'ajouterai le salut du parti modéré, était de modifier le ministère, non de le renverser.

Le seul homme dont le nom était le lien entre la droite et le centre, M. de Serre, ne s'y prêta pas. On sait avec quelle énergie il répéta que la nouvelle combinaison ne vivrait pas quinze jours.

Il se trompait, car l'avenir nous a montré quelle aurait été la durée et la force d'une pareille réorganisation ministérielle.

En écartant la coalition victorieuse du moment et celles qui plus tard ont ébranlé le pouvoir, elle aurait donné un exemple salubre dont on peut apprécier la portée.

Ces coalitions ne sont jamais bonnes; elles font perdre aux partis leur force, aux hommes leur dignité, car il est impossible, au lendemain de la victoire, qu'ils marchent ensemble et fondent quelque chose de durable.

L'esprit observateur de Louis XVIII appréciait les qualités solides de M. de Villèle. Le nouveau ministre des finances

se distinguait moins par l'élévation d'un esprit supérieur que par la persévérance avec laquelle il adoptait un système et attendait patiemment le moment de le faire triompher.

Le Roi avait assisté en spectateur un peu indifférent aux dernières luttes de la politique. Résigné comme chrétien, il voulait, aux approches de la mort qu'il prévoyait, assurer les destinées de sa race sur le trône. Louis XVIII comprenait qu'une large place serait, le lendemain de sa mort, faite à la droite dans les Conseils de la Couronne. Hâter cette évolution en appelant les hommes qui devaient avoir la confiance du nouveau roi, c'était prendre la responsabilité d'une décision compromettante pour son successeur, et le seul moyen d'écarter les ultras en satisfaisant la droite.

Louis XVIII accepta M. de Villèle des mains de son frère, comme il avait subi maintes fois les exigences de sa camarilla; mais cette fois elles étaient présentées et défendues par une voix éloquente, celle de la séduisante comtesse du Cayla. Elle avait su plaire au vieux roi, privé par l'absence du duc Decazes de l'intimité journalière devenue pour lui une nécessité.

Madame du Cayla était liée intimement avec le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, un des adversaires les plus prononcés du duc de Richelieu; l'accès aux Tuileries lui avait été habilement ménagé.

Un incident peu connu marqua la première audience qui lui fut accordée par le Roi.

Jeune encore, très intimidée sous l'œil investigateur et profond du Roi, la comtesse s'approchait du siège qui lui avait été désigné, sans s'apercevoir qu'un guéridon sur

lequel quelques papiers se trouvaient était à sa portée; elle le renversa par un faux mouvement, et les pages de se disperser sur le tapis du cabinet.

L'infortunée solliciteuse se confond en excuses tout en ramassant les feuillets épars; elle cherche à les classer en lisant quelques phrases d'une voix émue, s'aperçoit de sa gaucherie et, comme toujours en pareil cas, devient plus gauche encore.

Le Roi sourit; elle lui tend le manuscrit, qu'il ne reprend pas.

« Continuez, madame, lui dit-il, le charme de votre voix s'ajoutera à celui de vous voir. »

La pauvre femme perd contenance, mais revient à elle en songeant que le plus simple est d'obéir.

Elle lit un rapport dont elle comprend à peine la teneur et les termes.

Enfin le Roi l'interrompt en lui disant : « Merci, madame; je voudrais avoir souvent une lectrice aussi intelligente et charmante que vous; revenez me voir. »

Les petites causes produisent souvent de grands effets; qui sait si un guéridon renversé n'a point contribué à la faveur de la favorite?

De ce jour, les entrevues entre le Roi et madame du Cayla devinrent de plus en plus fréquentes et durèrent jusqu'à la mort de Louis XVIII.

M. de Villèle avait sincèrement souhaité que M. de Serre gardât les sceaux; mais celui-ci refusant par des raisons de santé ou plutôt de dignité personnelle, M. de Villèle trouvait par ce refus la liberté de mettre à exécution les projets élaborés dans l'ombre du cabinet.